



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierreslesbois.fr

N° 230 - MARS 2019

Édito

Le printemps en avance ?

A noter **Inscriptions école maternelle**

Sont concernés : les enfants nés en 2016, les enfants nés en 2015 et 2014 non encore inscrits à l'école de Dampierre-les-Bois.

Elles auront lieu :

-lundi 1^{er} avril : 11h30/13h et 16h30/17h30, mardi 2 avril : 11h30/13h et 16h30/17h, jeudi 4 avril : 11h30/13h et 16h30/18h, vendredi 5 avril : 11h30/13h et 16h30/18h.

Pour toute autre date, prendre rendez-vous au **03.81.93.05.28** ou maternelle.dampierreslesbois@wanadoo.fr

Documents à fournir : certificat d'inscription ou dérogation de secteur délivré par la Mairie de Dampierre, livret de famille, carnet de santé.

Entre un hiver qui n'a pas montré souvent le bout de son nez et les belles journées du mois de février, nous avons pu croire que le printemps était impatient d'arriver au point de faire craindre une nouvelle sécheresse pour cette année.

Ces bonnes conditions météo ont permis aux travaux d'extérieur de démarrer rapidement. La réfection de la Rue des Petits Parterres devrait d'ailleurs s'achever fin mars.

En ce qui concerne les associations, avec l'ouverture de la pêche, l'organisation du carnaval des écoles, l'exposition sur l'école et les commerces d'autrefois et les concerts

qui sont annoncés, les activités sont nombreuses et variées en cette période.

Comme dans de très nombreuses communes de France, nous avons organisé une réunion dans le cadre du Grand Débat National, vous pourrez retrouver dans ce numéro les thèmes abordés ainsi que les principales contributions dampierroises.

Dans les prochaines semaines, nous organiserons une réunion publique spécifique consacrée à la sécurité en collaboration avec la brigade de gendarmerie d'Étupes.

**Le Maire,
Marc TIROLE**

Actualité **Travaux rue des Petits Parterres**

Actuellement, la rue des Petits Parterres fait l'objet d'une opération de voirie destinée à améliorer le confort des usagers et des riverains. En effet, cette voie avait été passablement dégradée lors des travaux sur la rue des Minerais puisqu'elle avait servi de déviation (y compris pour les poids lourds) pendant quelque temps. Le chantier s'étend jusqu'à l'embranchement avec la rue de la Rougeole.

L'entreprise Climent procède à la réfection de la structure de chaussée et à l'aménagement de murs de soutènement. La pose d'un enrobé viendra parachever le chantier qui devrait être terminé pour la fin du mois de mars.

Pour la commune, l'investissement correspondant s'élève à environ 90.000 €.



Réunion de chantier sur la rue des Petits Parterres.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

Si la soirée consacrée au grand débat national n'a pas attiré la grande foule, elle a donné lieu à des échanges intéressants et constructifs. Morceaux choisis.

Démocratie et participation

Une vingtaine de personnes ont participé le 27 février au grand débat national proposé par la Municipalité à l'invitation du Président de la République. Pendant deux heures, les participants ont pu donner leur point de vue sur les quatre grands thèmes retenus : **la fiscalité et les dépenses publiques, la transition écologique, l'organisation de l'État et des services publics, la démocratie et la citoyenneté.**

La fiscalité et les dépenses publiques

Bien évidemment, la question du pouvoir d'achat des Français a été au centre du débat : les classes moyennes ont l'impression que le fossé se creuse entre elles et les plus favorisés et les étudiants souffrent des tarifs des résidences universitaires. Les personnes rémunérées au SMIC n'arrivent pas à vivre correctement et les retraités ont vu leur pouvoir d'achat se dégrader régulièrement depuis quelques années. En résumé, il a été dit que la France est le pays qui taxe le plus ses habitants. Les propositions formulées ont été davantage de tranches pour l'impôt sur le revenu, un contrôle plus strict de la fraude fiscale, la suppression des niches fiscales et le rétablissement de l'impôt sur la fortune. En outre, selon les personnes présentes, l'État doit rendre compte régulièrement de la bonne utilisation de l'impôt prélevé et des efforts réalisés pour réduire son train de vie. Quant à la classe politique, elle doit se montrer exemplaire en matière de fiscalité, d'intégrité et de prise d'intérêt, le sentiment d'inégalité et d'impunité restant plus prégnant que jamais.

Enfin, la compensation, pour les communes, de la taxe d'habitation prochainement supprimée a été également abordée.

La transition écologique

C'est un sujet qui intéresse les Français et les Dampierrois présents ont soulevé le problème du transport routier qui pourrait être allégé si on développait le ferroutage. Selon eux, il est par ailleurs indispensable d'adapter les transports en commun aux besoins des habitants, en particulier pour les personnes âgées en milieu rural. Des interrogations liées au développement des véhicules électriques ont également été soulevées, notamment sur la production des batteries qui utilisent des métaux rares dont la ressource n'est pas inépuisable. La recherche d'énergies nouvelles comme l'hydrogène n'est-elle pas une piste à creuser ?

Sur le plan du recyclage, il semble impératif de faire des efforts, de revenir aux bouteilles consignées, que les fabricants voient leurs emballages en utilisant moins de plastique et en générant moins de déchets. Les habitants souhaitent aussi le développement des circuits courts pour favoriser les petits producteurs locaux. En parallèle, des actions pédagogiques sur le gaspillage alimentaire doivent être lancées.

Enfin, il semble nécessaire d'inciter financièrement les particuliers à remplacer les modes de chauffage obsolètes et polluants, de rétablir les aides pour favoriser l'isolation des bâtiments anciens afin de réduire les consommations d'énergie... et les factures des particuliers.



Une vingtaine de Dampierrois ont participé au grand débat national à la Salle des Fêtes.

Plus globalement, les habitants se demandent comment sortir du nucléaire sans énergie de substitution sachant qu'il est de plus en plus difficile de faire accepter l'implantation d'éoliennes.

L'organisation de l'État et des services publics

Le débat a largement tourné autour de la disparition des services publics dans le monde rural, mais aussi sur l'obligation progressive pour les Français d'effectuer de multiples démarches administratives par internet.

Les Dampierrois ont également soulevé le problème des déserts médicaux, les moyens de plus en plus en baisse pour les hôpitaux ou encore la fermeture de classes rurales par manque d'effectifs. Selon eux, les communes doivent prendre en charge des services publics sans contrepartie.

Il apparaît que le citoyen ne se retrouve plus dans le « mille-feuille » entre Grande Région, Département, métropole, Communauté d'Agglomération, Communauté de Communes, ... Chaque structure doit définir et expliquer précisément quelles sont ses compétences.

Selon les habitants, l'État gère les services publics sans anticipation des besoins et des moyens à mettre en œuvre et sans tenir compte des spécificités géographiques des territoires.

Démocratie et citoyenneté

Les Français se désintéressent de la vie politique depuis plusieurs années et les taux de participation lors des élections baissent régulièrement. Au

cours de ce débat, les habitants ont évoqué la reconnaissance du vote blanc ou, pourquoi pas, l'obligation de vote. En conclusion, la dernière question soulevée a été de savoir à quoi allait servir ce grand débat et aux suites données aux différentes contributions...

Et maintenant ?

Organisé à l'initiative du Président de la République, ce grand débat national regroupant quatre thèmes de discussion a permis aux citoyens de s'exprimer entre le 15 janvier et le 15 mars. Il ne s'agissait ni d'un référendum, ni d'une élection, mais d'une façon inédite de consulter la population sur des sujets concernant tous les citoyens.

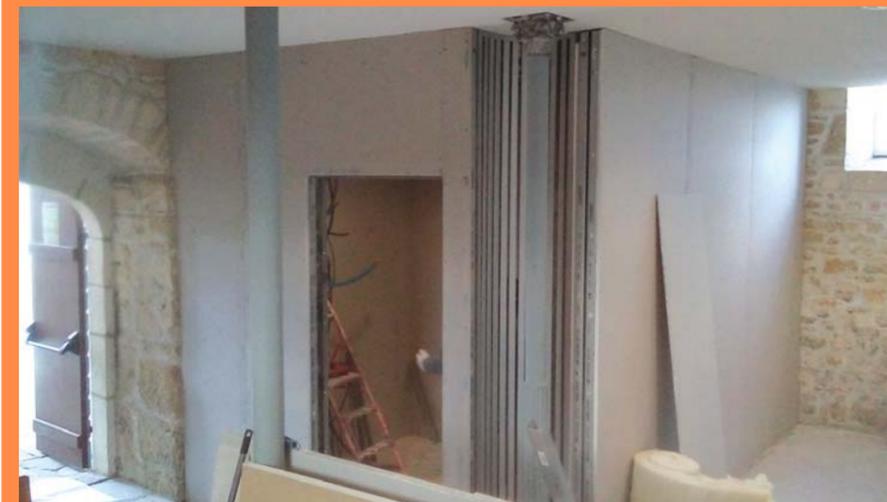
De ce fait, le grand débat national n'aura donc pas vocation de réformer les institutions ou de prendre des décisions.

Lors de chaque débat, partout en France, un compte-rendu a été rédigé et le document a été transmis à la Préfecture du département concerné.

Les remarques et propositions seront analysées par des cabinets spécialisés puis transmises au gouvernement. Dès la mi-avril, Le chef de l'État devrait annoncer des mesures concrètes prenant en compte des souhaits formulés par les Français.

A Dampierre, c'est le Maire Marc Tirole qui a organisé et mené les débats après avoir rappelé les termes de la charte du grand débat national, conforme aux valeurs républicaines et aux règles du débat démocratique.

Aménagement de sanitaires au Temple



Le Temple disposera bientôt de sanitaires bien pratiques !

Les travaux n'ont pas besoin d'une grande ampleur pour être particulièrement appréciés ! Le simple aménagement de sanitaires au Temple, qui en était dépourvu, va changer la vie des usagers et des musiciens qui s'y produisent souvent. Ces sanitaires mixtes disposeront également d'un point d'eau bien pratique. Le projet, conçu par l'architecte Gilbert Beley, est actuellement mené par les entreprises Carrara (maçonnerie), Sungauer (plomberie), Ricord (carrelage), Strasser (électricité), Cube Mettey (menuiseries intérieures) et Muratori (placo et peinture). Les sanitaires sont implantés sous la tribune au fond de l'édifice. L'opération, qui sera terminée fin mars, sera financée en trois parts égales par la commune, la paroisse protestante et une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Réfection d'une classe à l'école élémentaire



Les employés communaux ont procédé à la peinture des murs et au décapage du sol.

Comme à l'accoutumée, la Municipalité a profité des dernières vacances scolaires de février pour continuer à entretenir son patrimoine et procéder à la réfection d'une classe de l'école élémentaire. Cette fois, c'est la salle de classe de Mme Bérardi qui a fait peau neuve, les employés communaux ayant refait les peintures (avec des bandes de couleurs sur les murs) et décapé le sol plastique.

Exposition photos

le samedi 23 mars (de 9h à 19h)
et le dimanche 24 mars (de 9h à 18h)
à la Salle des Fêtes

Exposition photos organisée par la section Images de notre patrimoine. Thème : anciens commerces et les écoles du village.

Journée pêche

le samedi 30 mars à l'étang de Boron

La société de pêche de Dampierre/Badevel organise une journée de la truite à l'étang de Boron. Pêche pendant toute la journée avec prises illimitées, alevinage de 200 kg dont 50 kg de grosses pièces. Tarif : 12 €. Restauration et buvette pendant toute la journée et repas de midi sur place.

Kermesse catholique

le dimanche 31 mars à la Salle des Fêtes
Organisée par l'association «Dampierre Espoir et Vie», avec repas de midi proposé sur place. Tarif : 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (boissons non comprises). Réservations auprès de Marcel Muratori (09.80.89.09.05) ou Gisèle Thiery (07.81.04.78.27).

Nettoyage de printemps

samedi 13 avril à 8h30

rendez-vous devant la Salle des Fêtes
Les amoureux de l'environnement sont invités à participer à cette opération civique de nettoyage du village.

Marché des Potiers

samedi 13 avril de 11h30 à 18h
et dimanche 14 avril de 10h à 18h
au Centre Socio-Culturel

La section poterie vous propose une nouvelle manifestation et présentera quelques réalisations des adhérentes à l'occasion du Marché des Potiers 2019.

A noter Inscriptions pour la Brocante

La 26^{ème} édition de la Brocante aura lieu le 1^{er} mai prochain. Tous les renseignements pratiques peuvent être obtenus auprès de Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76. Les personnes inscrites l'an dernier vont recevoir un courrier. Les autres peuvent s'inscrire auprès d'Evelyne Pisani au 03.81.96.18.43.

A signaler que le bulletin d'inscription peut également être téléchargé sur le site de la commune. Pas de renseignement ou d'inscription en Mairie !

Visite à la section poterie

La poterie, c'est le modelage de la masse, les enfants adorent manier la pâte et façonner les objets. Là s'arrête la comparaison avec ce que font les membres du club poterie. Ils utilisent la technique dite à la plaque et la sculpture, cela permet de réaliser de très beaux objets aux formes pleines et renflées, qu'ils soient utilitaires ou décoratifs. Les moments où l'on «pote» sont des moments privilégiés qui leur permettent de tout oublier sauf la volonté de créer et d'exprimer leur créativité, pour la décoration extérieure ou intérieure.



Roselyne et Christine, les animatrices de la section.

Le club poterie se déroule à l'atelier du Centre Socio-Culturel le mardi et le jeudi une fois tous les quinze jours (cours adultes seulement).

Prochaines dates : les mardis 19 mars, 2 avril, 30 avril, 14 mai, 28 mai, 11 juin, 29 juin, les jeudis 21 mars, 4 avril, 16 mai, 30 mai, 13 juin. Venez rencontrer les animatrices !

Les responsables peuvent également mettre en place des séances hors des mardis et des jeudis : pour cela, il suffit qu'un groupe de quatre personnes soit composé.

La poterie est un voyage, une exploration. On façonne, on émaille, on relève ses défis personnels. On cuit... et la sortie du four est toujours une surprise !

Tout cela est possible grâce au Foyer des Jeunes qui met une salle à la disposition de la section, permettant ainsi à chacun d'avoir accès à cet art.

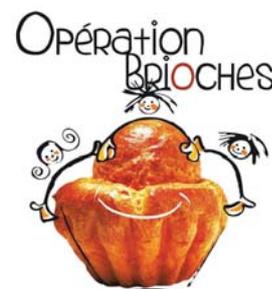
Le prochain grand rendez-vous sera le 1^{er} Marché des Potiers les 13 et 14 avril 2019 : les organisateurs espèrent la présence d'un nombreux public. Vous pourrez également vous restaurer grâce à la présence de Maria qui proposera la vente de petite restauration italienne durant les deux jours de l'exposition.



Opération Brioches 2019

À partir de 2019, l'opération Brioches de l'ADAPEI change de date et se déroulera désormais au printemps. Ainsi, cette année, elle aura lieu du 1^{er} au 7 avril 2019 : le début du mois d'avril est une période plus propice grâce à des journées plus longues, des bénévoles plus enclins à se mobiliser lorsque la nuit tombe plus tard et des habitants plus disponibles pour accueillir les personnes chargées de la distribution de ces brioches de l'amitié. A l'avenir, les responsables de l'ADAPEI souhaitent que l'opération soit maintenue chaque année la première semaine d'avril.

A Dampierre-les-Bois, la distribution des brioches est prévue le samedi 6 avril (le matin à partir de 10h). Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil aux bénévoles qui vous rendront visite.



Comité des Fêtes : on recrute !

Le Comité des Fêtes est à la recherche de bénévoles du village afin d'étoffer ses effectifs pour l'organisation des différentes manifestations communales. Rappelons que l'association organise plusieurs rendez-vous au cours de l'année, brocante du 1^{er} mai, Fête de la Musique, soirée du 13 juillet, ... Et, surtout, le Comité des Fêtes est formé d'une équipe «jeune et dynamique» pour laquelle la convivialité et la bonne humeur sont de mise ! Pour tous renseignements, contacter Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76.